

# Feuille officielle du district de La Neuveville

No 4 - Vendredi 31 janvier 2014



Nods



Commune mixte  
de Plateau de Diesse



La Neuveville



## Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

### STATISTIQUE DE LA POPULATION AU 31 DÉCEMBRE 2013

#### La Neuveville compte 30 habitants de plus

Au cours de l'année qui vient de s'achever, la population de La Neuveville a augmenté de 30 personnes pour atteindre **3762 habitants au 31 décembre 2013** contre 3732 habitants un an plus tôt. Nous avons enregistré 27 naissances et 38 décès.

Il est intéressant de relever que, parmi les 3762 habitants, 88 résident à Chavannes, 8 à Champfahy et 4 à La Neuve-Métairie.

Au niveau de l'état civil, les personnes mariées représentent 1600 habitants (42.53 %), les divorcées 340 (9.03 %), les veuves 244 (6.49 %), celles au bénéfice d'un partenariat enregistré 10 (0.27 %), d'un partenariat annulé 1 et les célibataires 1567 (41.66 %).

La gent féminine reste majoritaire avec 1929 représentantes (51.28 %), alors que l'on compte 1833 personnes de sexe masculin (48.72 %).

La population étrangère atteint le 17.78 % de la population. Elle se répartit en 45 nationalités et se compose de 479 ressortissants au bénéfice d'une autorisation d'établissement (C), 128 avec un permis de séjour (B), 32 autorisations de courte durée (L), 3 avec permis pour requérant d'asile (N), 5 avec permis pour étranger admis provisoirement (F), et 22 avec permis frontalier (G).

La France (150), l'Italie (148), le Portugal (142), l'Espagne (72) sont les nations les plus représentées. On trouve ensuite l'Allemagne (21), le Kosovo (20), le Royaume-Uni (13), la Roumanie (11), la Macédoine (8), l'Ukraine (7), les Etats-Unis (5), les Pays-Bas (5), la République dominicaine (5), l'Algérie (4), la Turquie (4), la Biélorussie (3), la Bulgarie (3), le Cameroun (3), la Croatie (3), le Kenya (3), la Russie (3), la Serbie (3), la Slovaquie (3).

Le Brésil, le Canada, le Danemark, l'Erythrée, la Hongrie, le Maroc, la Pologne et la Tunisie ont deux représentants par pays.

L'Angola, la Belgique, la Corée du Sud, le Costa Rica, la Côte d'Ivoire, l'Equateur, l'Iran, Madagascar, l'Ile Maurice, le Pérou, la Slovénie, le Sri Lanka, la Suède et la Thaïlande ferment la marche avec un seul représentant par nation.

Les Neuveilloises et les Neuveillois sont cependant plus nombreux lorsqu'on tient compte des étudiants de l'Ecole Supérieure de Commerce, des pensionnaires de Mon Repos, de Montagu et de Scout Malgré Tout (PTA/SMT) qui n'ont pas leurs papiers déposés à La Neuveville.

CONTROLE DES HABITANTS

### A LOUER À LA NEUVEVILLE Place de la Liberté 11

#### Appartement 2 1/2 pièces, 2<sup>ème</sup> étage

Cuisine équipée, cave  
Loyer fr. 650.00, + charges fr. 100.00  
Libre dès le 01.03.2014

Renseignements et visites :  
Municipalité de La Neuveville, M. Rollier Raymond,  
administrateur des finances.  
Tél. 032 752 10 10

## RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS A LA NEUVEVILLE

Depuis le 6 janvier 2014, il n'y a plus qu'un seul ramassage des déchets ménagers par semaine. Il est désormais effectué par camion **une seule fois par semaine, le mardi matin dès 6h30**. En contrepartie, les prestations de la nouvelle déchetterie ont été étendues.

Le ramassage des déchets verts reste inchangé pour 2014.

### NOUVEAUX HORAIRES A LA DECHETTERIE

La nouvelle déchetterie offre la possibilité d'y **déposer directement les sacs rouges tous les jours de la semaine**. Son exploitation est assurée par une entreprise privée. Le personnel de la déchetterie informe volontiers sur le tri des déchets et sur le fonctionnement des installations. Des chariots sont à disposition pour transporter le matériel.

Le nouveau concept donne la possibilité de déposer un plus grand nombre de matériaux qu'auparavant. Dès lors, **seules 4 collectes par année spécifiques pour les objets encombrants** seront encore nécessaires. Elles auront lieu le dernier mercredi des mois de février, mai, août et novembre 2014.

Dès l'instant qu'il est possible d'amener des sacs rouges à la déchetterie six jours sur sept, des contrôles réguliers sont effectués si des sacs sont déposés à l'extérieur des immeubles en dehors du jour et des heures de ramassage.

Les horaires d'ouverture de la déchetterie ont été modifiés et élargis.  
Elle est ainsi ouverte 34 heures par semaine, comme suit :

lundi au vendredi	9h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00
samedi	8h00 à 12h00

#### Le matériel suivant peut, entre autres, être déposé gratuitement :

- Papier
- Carton
- Verre
- PET
- Ferraille
- Aluminium
- Déchets verts
- Poubelles dans les sacs officiels
- Matériel électronique
- Capsules à café
- Etc.

#### Le matériel suivant peut être déposé contre paiement :

• Bois	CHF 0.20 / kg
• Déchets inertes	CHF 0.10 / kg
• Déchets encombrants	CHF 0.50 / kg
• Poubelles (sans sac officiel)	CHF 0.50 / kg

La Neuveville, janvier 2014  
CONSEIL MUNICIPAL

### 700<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA NEUVEVILLE

#### Publication des actes du colloque historique



Dans le cadre des festivités du 700<sup>ème</sup> anniversaire de La Neuveville, le colloque historique du 19 octobre 2012 avait réuni de nombreux amoureux de la cité et de son histoire. Des spécialistes, des historiens ainsi que des archéologues proposèrent de passionnantes conférences sur le thème de la fondation des villes au Moyen-Âge.

A l'occasion de la sortie des Actes 2013 de la Société Jurassienne d'Emulation, les neuf conférences (avec les réflexions conclusives du Prof. Bernard Andenmatten) du colloque historique de La Neuveville y seront publiées. L'exemplaire coûte 50.00 CHF. Prière de passer commande à Monique Ramdoo-Dick, au guichet de la Police des Habitants à la Commune de La Neuveville,

téléphone: 032 751 10 00, [ph@neuveville.ch](mailto:ph@neuveville.ch), fax: 021 752 10 09, jusqu'au 5 février 2014.

Les membres de la Société Jurassienne d'Emulation (SJE) – section La Neuveville reçoivent les actes annuels de la SJE automatiquement (cotisation annuelle individuelle 75.00 CHF et par couple 110.00 CHF). La section de La Neuveville de la SJE compte 60 membres.

Devenez membres vous aussi !  
Adresse du président : Christian Rosse  
11 Rue du Château, 2520 La Neuveville  
[christian.rosse@unine.ch](mailto:christian.rosse@unine.ch) - [www.sje.ch](http://www.sje.ch)



« Offrez de l'espoir! »  
District

Chaque minute dans le monde, un enfant devient aveugle. Cela ne devrait pas arriver. Une opération de la cataracte ne coûte que 50 francs. Rendez aujourd'hui la vue à un aveugle!

CBM Case postale, 2002 Neuchâtel  
Société suisse pour les enfants  
Tél. 032 724 84 52 [www.cbm.ch](http://www.cbm.ch)  
Boite: CP 87-162011-5



# Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch  
veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

## MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE PUBLICATION

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 9 février 2014 pour se prononcer sur les objets suivants :

### VOTATIONS FEDERALES

1. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire? (Contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour les transports publics », qui a été retirée)

2. Acceptez-vous l'initiative populaire « Financer l'avortement est une affaire privée – Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base » ?

3. Acceptez-vous l'initiative populaire « Contre l'immigration de masse » ?

### VOTATION CANTONALE

1. Acceptez-vous l'arrêté du Grand Conseil sur la modification du concordat instituant des mesures contre la violence lors des manifestations sportives ?

Le scrutin sera ouvert :  
dimanche 9 février 2014 de 10 h. à 12 h.  
dans les locaux de l'Administration communale,  
place du Marché 3, La Neuveville.

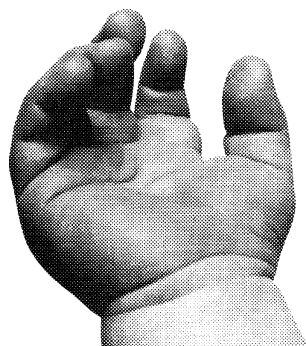
Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 9 février 2014 de 10 h. à 12 h, dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

#### RAPPEL :

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. **Le samedi précédant le jour de la votation, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard.** Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les cartes de légitimation doivent être signées pour que le vote soit valable.

## L'avenir à pleines mains

pro  
juventute



## VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALE DU 9 FÉVRIER 2014

Le bureau chargé de diriger et de surveiller les opérations du scrutin et du dépouillement a été constitué comme suit :

**Président :** M. Picciuto Walter  
**Vice-présidente :** Mme Pujol Martine

**Membres**  
*Mmes et Mlles*  
Maurer Karin  
Pamuksaç Aylin  
Pereira Maria Teresa  
Perrenoud Audrey  
Perret Nathalie  
*MM*  
Marachly Karim  
Marti Nicolas  
Menétréy Sylvain  
Monetti Mike  
Olivieri Alexandre  
Percassi Gino

Transport et fonctions à Chavannes  
(bureau accessoire) :

M. Grossenbacher Lionel et M. Porée Philippe

## Nouvelles de l'administration

### Les dangers naturels sont désormais cartographiés

Depuis 1998, 393 cartes des dangers ont été dressées dans le canton de Berne. La cartographie complète des dangers naturels est désormais disponible : elle montre que la majorité des zones habitées est à l'abri des avalanches, chutes de pierres, glissements de terrain ou crues. Certaines zones doivent néanmoins encore être sécurisées. Les communes sont tenues d'intégrer les cartes des dangers à leur plan d'aménagement local et de s'y référer pour répondre aux demandes de permis de construire.

Les cartes des dangers couvrent toute la partie habitée du canton, c'est-à-dire les villes, villages et hameaux, soit 20% du territoire cantonal, où vit 97% de la population bernoise. Pour toute information sur les dangers naturels existants en dehors de ces zones, il existe des cartes dites indicatives. Celles-ci sont dressées sur la base de modélisations informatiques simples et sont donc nettement moins précises que les cartes de dangers elles-mêmes.

L'analyse des cartes des dangers montre que la très grande majorité des zones habitées du canton de Berne est à l'abri des risques d'avalanches, de chutes de pierres, de glissements de terrain ou des risques liés aux eaux.

### Un cinquième des zones habitées dans une zone à risque

Certaines zones sont néanmoins exposées à certains dangers naturels et ne sont pas assez sécurisées. Selon leur niveau, les risques sont signalés en rouge (risque fort), bleu (risque moyen) ou jaune

## Avis de construction

**Requérant :** M. Jean-Daniel Giauque, Chemin des Prés-Guétins 1. 2520 La Neuveville.

**Auteur du projet :** M. André Gorgé, chemin des Plantes 32, 2520 La Neuveville.

**Projet :** Rénovation et agrandissement du cabanon existant, sur la parcelle no 3184, ban de La Neuveville.

**Genre de construction :** Toiture : 1 pan en bois. Façades : bois. Etayage : dalle béton.

**Zone :** Hors zone à bâtir, dans le périmètre de protection du vignoble.

**Dérogation :** Au sens de l'article 24 de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) pour une construction hors zone à bâtir.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 31 janvier 2014 au 3 mars 2014. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 31 janvier 2014  
Services techniques de La Neuveville

(risque faible) sur les cartes. Une personne sur 500 habite dans une zone rouge et une sur 20 dans une zone bleue. Sur la totalité des terrains constructibles, 0,7% sont en zone rouge, 7% en zone bleue et 13% en zone jaune. Les communes doivent tout particulièrement évaluer et mettre en œuvre des mesures appropriées pour les terrains situés en zones rouges ou bleues. En fin de compte, près de 80% des zones constructibles se trouvent en dehors des zones à risques répertoriées.

### Risques pour l'être humain, les bâtiments et les biens

L'expérience montre que les zones habitées de l'Oberland bernois sont les plus exposées aux dangers naturels pouvant mettre en péril la vie humaine. Les chutes de pierres, les laves torrentielles et les avalanches y sont plus fréquentes et de plus grande envergure que dans les autres parties du canton. En revanche, c'est le Plateau et les vallées du Jura qui sont le plus exposés aux dommages aux biens et aux bâtiments. Les principales causes en sont les grandes inondations. Toute montée des eaux touche de plus grandes superficies que les autres types de phénomènes naturels et cause des dommages importants, même en cas de faible intensité.

La politique de protection intégrale contre les dangers naturels (prise en compte de zones à risque dans l'aménagement local, évacuation, fermetures des voies d'accès, plans d'urgence, ouvrages de protection, forêts protectrices) a montré son efficacité par le passé et doit être résolument poursuivie dans les zones concernées.

Les communes sont tenues d'intégrer les cartes des dangers à leur plan d'aménagement local et de s'y référer pour répondre aux demandes de permis de construire. Les cartes des dangers naturels sont publiques et peuvent être consultées auprès des administrations communales. Elles sont en outre accessibles sur le géoportail du canton de Berne.

**Commune mixte de Plateau de Diesse**

www.leplateaudediesse.ch

**HORAIRES TÉLÉPHONE & GUICHET**

La permanence téléphonique est assurée du :  
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures  
d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2014, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Me et Je	01.01.2014	02.01.2014	Nouvel-An
Ve et Lu	18.04.2014	21.04.2014	Pâques
Jeudi	29.05.2014	_____	Ascension
Lundi	09.06.2014	_____	Pentecôte
Lundi	21.07.2014	03.08.2014	Vacances estivales
Lundi	22.12.2014	04.01.2015	Vacances de Noël

**HORAIRES DES DÉCHETTERIES  
DIESSÉ / PRÊLES**

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	11h00 - 12h00	16h00 - 17h00	10h00 - 11h30
Prêles	11h00 - 12h00	17h00 - 18h00	10h00 - 11h00

**Points de collecte des déchets verts  
Lamboing/Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

**DÉPÔT PUBLIC DES DIFFÉRENTS  
PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES  
COMMUNALES DU 5 DÉCEMBRE 2013****Diesse**

Le procès-verbal de la commune de Diesse est déposé publiquement à l'administration communale située à Prêles du 6 janvier 2014 au 7 février 2014. Il peut être consulté pendant les heures d'ouverture.

**Prêles**

Le procès-verbal de la commune de Prêles est déposé publiquement à l'administration communale située à Prêles du 6 janvier 2014 au 6 février 2014. Il peut être consulté pendant les heures d'ouverture.

**Plateau de Diesse**

Le procès-verbal de la commune mixte de Plateau de Diesse est déposé publiquement à l'administration communale située à Prêles du 6 janvier 2014 au 6 février 2014. Il peut être consulté pendant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet [www.leplateaudediesse.ch](http://www.leplateaudediesse.ch).

L'administration communale

**COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSÉ  
Crèche « La Luciole »****Mise au concours**

Pour compléter l'effectif du personnel de la crèche communale « La Luciole » la Commune mixte de Plateau de Diesse recherche

Pour le 1<sup>er</sup> août 2014 et pour une durée déterminée d'une année

**1 stagiaire à 100%**

La personnalité dont nous souhaitons nous attacher les services pour ce poste ne doit présenter aucune formation préalable. Elle sera tout simplement très motivée à travailler avec des enfants.

Des documents complémentaires et, notamment, le cahier des charge, peuvent être consultés sur notre site Internet [www.leplateaudediesse.ch](http://www.leplateaudediesse.ch)

Les offres avec documents usuels et photo sont à adresser à M. Daniel Hanser, resp. des ressources humaines, La Chaîne 2, 2515 Prêles, **jusqu'au 28 février 2014**. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la même adresse ou au no de tél. 032 315 70 70.

La fonction décrite dans le présent document s'entend indistinctement au féminin et au masculin.

**PASSAGE DU BIBLIOBUS  
À DIESSÉ, LAMBOING ET PRÊLES EN 2014****Stationnements**

**Diesse** : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00

**Prêles** : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

**Lamboing** : Place de parc près du restaurant du Cheval-Blanc, entre 14h30 et 15h30

**Samedi 8 février, Samedi 22 février, Samedi 8 mars, Samedi 22 mars, Samedi 5 avril, Samedi 26 avril, Samedi 10 mai, Samedi 24 mai, Samedi 7 juin, Samedi 21 juin, Samedi 5 juillet, Samedi 23 août, Samedi 6 septembre, Samedi 20 septembre, Samedi 4 octobre, Samedi 18 octobre, Lundi 3 novembre, Samedi 15 novembre, Samedi 29 novembre, Samedi 13 décembre.**

L'administration communale

**BOÎTES AUX LETTRES  
POUR LES VOTATIONS / ÉLECTIONS  
À DIESSÉ ET LAMBOING**

Suite à la demande de citoyens de Diesse et Lamboing, le Conseil communal a décidé de remettre en service les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance uniquement.

Ne devront pas être déposés dans ces boîtes aux lettres d'autres documents pour la commune.

Nous vous rappelons que ces enveloppes de vote doivent être déposées dans les boîtes aux lettres jusqu'au samedi soir 20h00 précédant les votations, resp. les élections.

L'administration communale







# Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30  
Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

## Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après:

**FÉVRIER**  
**Lundis 3, 10**  
**Samedi 8**

**de 9 h 30 à 11 h 30**

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

### PROGRAMME 2014 ET ANNÉES SUIVANTES DU CONSEIL COMMUNAL DE NODS

<b>1. Administration générale et constructions</b>	<i>H. Baumgartner</i>
<b>1.1 Equipement informatique</b>	
Renouvellement du serveur	31.12.14
<b>1.2 Règlements</b>	
Mise à jour règlement d'organisation	31.12.14
Mise à jour règlement concernant les élections aux urnes	31.12.14
<b>1.3 Habitants</b>	
Invitation aux nouveaux habitants	30.09.15
<b>1.4 Zone à bâtir</b>	
Encouragement à la construction des terrains privés en zone à bâtir	31.12.14
<b>1.5 Secteur « Les Prés-Vaillons »</b>	
Fin de la mise à jour des dossiers de construction	31.12.14
<b>1.6 Règlement de construction et plan de zones</b>	
Révision et extension des zones à bâtir	31.12.15
<b>1.7 Politique des énergies renouvelables</b>	
Information - Développement	31.12.14
<b>1.8 Patrimoine bâti</b>	
Valorisation des bâtiments inoccupés	31.12.17
<b>2. Economie publique</b>	<i>D. Balmer</i>
<b>2.1 Pâturages et domaine</b>	
Politique et préparation des estivages	31.03.14
Entretien des pâturages	30.09.14
<b>2.2 Forêts</b>	
Entretien particulier dans les pâturages boisés PGI	30.09.14
Politique forestière et marché du bois	31.12.14
Planification de l'entretien des chemins forestiers	31.12.15
<b>2.3 Métairies</b>	
« Prés-Mijoux » – Affectation future	31.12.15
« Les Colisses du Haut » conditions d'exploitation	31.12.14
« Vieux chalet » - Affectation future	31.12.14
« La Meuse » - réfection de la toiture sud	31.12.16
Mise à jour des contrats locations, La Neuve, La Meuse	31.12.14
Examen aménagement chambre au Neuf Chalet	31.12.14
<b>3 Eau – Energie – Eaux usées</b>	<i>R. Rollier</i>
<b>3.1 Service des eaux</b>	
Déplacement de la potence	30.09.15
<b>3.2 Cadastre souterrain</b>	
Mise à jour des plans	31.12.18
<b>3.3 Electricité</b>	
Mise à jour et suivi de la tarification	31.08.14

Comptabilité analytique	31.08.14	Analyse de l'adéquation des produits	31.12.14
Eclairage public – Entretien et économie d'énergie	31.12.14	<b>6.2 Secteur « Pierre-Grise Est »</b>	
<b>3.4 Eaux usées</b>		Vente de 1 parcelle	31.12.14
Etude de viabilisation du secteur « Les Ravières » en parallèle avec l'extension du plan de zones à bâtir	31.12.15	<b>6.3 Bâtiments communaux</b>	
<b>3.5 Zone artisanale</b>		Examen de l'ensemble des bâtiments - Planification des travaux d'entretien (priorités)	31.12.14
Finalisation de la viabilisation de la zone	30.09.14	Ecole - changement des fenêtres, peinture, agrandissement	31.12.15
<b>4. Travaux publics - Cimetière</b>	<i>J.-M. Boillat</i>	Réfection du toit du battoir	31.12.16
<b>4.1 Cimetière</b>		Réfection du toit et façades de l'ancienne administration	31.12.15
Révision du règlement	31.12.15	Ancienne station d'arrivée télésiège (nouvelle affectation – vente)	31.12.14
<b>4.2 Travaux publics</b>		<b>6.4 Zone artisanale</b>	
Planification des travaux d'entretien courant	30.04.14	Vente de parcelle	31.12.15
Réfection chemin des Tschètres	31.12.15	<b>7. Sécurité - Sports et loisirs</b>	<i>M. Grünig</i>
Réfection chemin de Brevoit	31.12.16	<b>7.1 Tourisme et Loisirs</b>	
Réfection chemin Crêt Melins	31.12.14	Promotion du tourisme et embellissement	31.12.14
<b>4.3 Place de jeux milieu du village</b>		<b>7.2 Déchetterie</b>	
Assainissement de la place de jeux	31.12.14	Examen de l'autofinancement du service - Collaboration intercommunale	31.12.14
<b>5 Enseignement – culture – Affaires sociales</b>	<i>C. Botteron</i>	Ordonnance sur les déchets	28.02.14
<b>5.1 Personnes âgées</b>		<b>7.3 Environnement</b>	
Organisation de la sortie des personnes âgées	30.09.14	Application de la législation - Gestion des cas litigieux	
<b>5.2 Jubilaires - Visites de fin d'année</b>	31.12.14	- Règlementation des places publiques	31.12.14
<b>5.3 Jumelage Nods - France</b>	31.12.14	<b>7.4 Dépôt des artisans</b>	
<b>5.4 Transports scolaires</b>		Conditions et contrats d'utilisation dépôt des artisans	31.12.14
Indemnisation des cas particuliers	31.12.14		
Etude arrêt bus haut du village	30.06.14		
<b>6. Finances – Bâtiments communaux</b>	<i>P. Bayard</i>		
<b>6.1 Mise à jour du plan financier</b>			

Nods, le 21 janvier 2014/vs

### COMMANDE DE BOIS DE FEU 2014

Les personnes désirant acheter du bois de feu à la commune, sont priées de passer leur commande au moyen du coupon ci-dessous ou par mail à jubinjm@bluewin.ch.

Pour toute question relative à la commande de bois de feu, veuillez vous adresser directement à M. Jean-Michel Jubin, garde-forestier, tél. 079 658 06 42.

#### Coupon de commande de bois de feu sur chemin forestier :

Prix valables pour 2014 :

..... stère quartelage hêtre	à	Fr.	80.00	/ stère
..... bois de feu feuillu long 3- 6 m	à	Fr.	45.00	/ m <sup>3</sup>
Nom, prénom .....		Tél. ....		

Nous vous prions de remettre ce coupon au bureau communal jusqu'au **19 février 2014**.

#### Bois de feu sec, dépôt au hangar :

..... Quartelage hêtre 33 cm, en sac	à	Fr.	15.00	/ 30 kg
..... Dépôt	à	Fr.	2.00	par sac
..... Quartelage hêtre 33 cm stère	à	Fr.	160.00	stère

ADMINISTRATION COMMUNALE

### RÉORGANISATION DE LA SURVEILLANCE DE LA FAUNE DANS LE CANTON DE BERNE

Dès le **01.01.2014**, un numéro de téléphone unique, le **0800 940 100**, permettra de joindre les gardes-faune chaque jour, de 7h00 à 19h00, pour toute question portant sur les mammifères sauvages et les oiseaux. Tout appel à ce numéro durant cette plage horaire sera automatiquement redirigé au garde-faune de la région. En dehors de ces heures, les appels seront transférés aux services de police, qui interviennent déjà depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier en cas d'accidents impliquant des animaux sauvages durant la nuit. L'intervention nocturne des gardes-faune est strictement limitée aux urgences en matière d'activités de police de la chasse. Les anciens numéros ne sont plus valables.

**Commune de Nods**commune@nods.ch  
site: www.nods.ch**REPRÉSENTATIONS PERMANENTES  
AUPRÈS DE SYNDICATS ET DIVERS  
RELEVANT DE LA COMPÉTENCE  
DU CONSEIL COMMUNAL POUR  
LA LÉGISLATURE 2014-2017**

- 1. Communauté scolaire du Plateau de Diesse**  
Nom, prénom Fonction  
1. Botteron Christiane  
2. Stauffer Mary-Claude  
3. Vacant
- 2. Communauté scolaire du Collège de District**  
Nom, prénom Fonction  
1. Botteron Christiane
- 3. SED, Syndicat pour l'alimentation en eau du Plateau de Diesse**  
Nom, prénom Fonction  
1. Conrad Christian  
2. Rollier Reynold  
3. Sunier Willy  
4. Ventrice Pascal
- 4. Associative régionale Jura Bienne**  
Nom, prénom Fonction  
1. Vacant
- 5. Conférence des transports**  
Nom, prénom Fonction  
1. Baumgartner Henri
- 6. Parc Régional Chasseral**  
Nom, prénom Fonction  
1. Sunier Willy
- 7. Société de développement**  
Nom, prénom Fonction  
1. Grünig Martin
- 8. Conseil des sapeurs-pompiers du Plateau**  
Nom, prénom Fonction  
1. Grünig Martin

2. Balmer Daniel
- 9. Autorité sociale régionale**  
Nom, prénom Fonction  
1. Botteron Christiane
- 10. Syndicat protection civile JB sud-ouest**  
Nom, prénom Fonction  
1. Grünig Martin (2 voix)
- 11. Commission de triage forestier**  
Nom, prénom Fonction  
1. Balmer Daniel  
2. Conrad Jean-Pierre  
3. Sahli Andreas
- 12. CAJ**  
Nom, prénom Fonction  
1. Botteron Christiane
- 13. Syndicat école des Prés-de-Cortébert**  
Nom, prénom Fonction  
1. Botteron Christiane
- 14. Comité du SIEL**  
Nom, prénom Fonction  
1. Rollier Reynold
- 15. Assemblée du SIEL**  
Nom, prénom Fonction  
1. Ventrice Pascal  
2. Bourquin Alain
- 16. Charte**  
Nom, prénom Fonction  
1. Berthold Isabelle
- 17. SACEN (1 délégué pour les communes de Nods, Lamboing, Develier)**  
Nom, prénom Fonction  
1. Berthold Isabelle

Nods, 28.01.2014 / vs

**Appel d'urgence**Tél. 147 Aide téléphonique  
pour les enfants**Appel d'urgence**Tél. 145 Intoxications,  
appels d'urgence**Plateau****de Diesse****ÉCOLE ENFANTINE HARMOS 1****Inscription des nouveaux élèves**

Selon la loi sur l'école obligatoire, tous les enfants nés avant le 30 juin 2010 doivent être inscrits à l'école. Leur parcours scolaire débutera en août 2014 et les 2 années d'école enfantine s'intégreront dans les 11 années prévues pour la scolarité obligatoire.

Les parents concernés ont reçu un formulaire d'inscription par la poste.

Si vous devez inscrire votre enfant et que vous n'avez pas reçu de formulaire d'inscription, veuillez prendre contact avant le 8 février avec la direction de l'école au numéro 032 315 18 27 ou à l'adresse suivante :

Communauté scolaire du Plateau de Diesse  
CP 91  
2516 Lamboing

Les parents d'un enfant ayant retardé l'entrée à l'école enfantine doivent également inscrire leur enfant et sont aussi priés de prendre contact avant le 8 février avec la direction de l'école.

André Hofer, directeur de la Communauté scolaire  
du Plateau de Diesse

**Nouvelles  
de l'administration****Accès simplifié  
aux informations foncières contraignantes**

La Confédération et les cantons ont mis au point un cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) pour faciliter l'accès aux informations foncières essentielles. Le nouveau cadastre recense systématiquement les restrictions des autorités applicables à chaque parcelle et en centralise la publication. La sécurité du droit dans le domaine de la propriété foncière s'en trouvera renforcée. La première partie du projet-pilote du canton de Berne est terminée : les données des communes de Bolligen, de Brügg, de Huttwil, d'Ittigen et de Krauchthal peuvent être consultées à l'adresse <http://www.be.ch/crdppf> depuis vendredi 24 janvier. Le nouveau cadastre recense les princi-

pales restrictions de droit public à la propriété foncière, telles que zones à bâtir, zones de protection des eaux et distances à la forêt pour chacune des parcelles. Le cadastre se compose d'une carte numérique et d'un extrait qui regroupe non seulement le plan mais aussi toutes les prescriptions légales concernant le terrain. Les autres communes bernoises peuvent profiter du projet-pilote et s'informer des avantages du cadastre. L'objectif est de le généraliser d'ici à la fin 2019.

**Recueil des indicateurs 2012 des hôpitaux  
du canton de Berne sur Internet**

Le recueil des indicateurs 2012 des hôpitaux du canton de Berne vient de paraître. Il donne une vue d'ensemble de l'offre, des prestations, des finances et des effectifs des hôpitaux et cliniques du canton. Pour la première fois, les données sont présentées séparément pour chaque établissement inscrit sur la liste des hôpitaux. L'ensemble des tableaux figurant dans le recueil peuvent être téléchargés au format PDF et imprimés. La version électronique du recueil est proposée sur Internet à l'adresse

[www.be.ch/recueil-des-indicateurs](http://www.be.ch/recueil-des-indicateurs). Le recueil des indicateurs 2012 peut aussi être commandé sur papier à la Division Etudes et analyses, Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne, Rathausgasse 1, 3011 Berne, tél. 031 633 79 06 ; courriel : [info.grundlagen.gs@gef.be.ch](mailto:info.grundlagen.gs@gef.be.ch)

**Contournement de Bienne par l'A5  
Route principale entre Bienne et Orpond  
fermée le week-end**

La route principale entre Orpond et Bienne sera fermée à la circulation le week-end prochain, soit du samedi 1er février, 14h00, au dimanche 2 février, 14h00. Une déviation à grande échelle sera mise en place pour le trafic motorisé. Les bus circuleront normalement avec une simple déviation autour du chantier. Les piétons et vélos emprunteront le chemin du Fröhlienberg. Cette fermeture sera mise à profit pour déplacer le coffrage des tunnels du Büttenberg et du Längholz du futur contournement de Bienne par l'A5.

# Dans nos paroisses

## Paroisse réformée de La Neuveville

### Vendredi

16h30 - 17h30 Culte de l'enfance (Cycle I), Maison de paroisse

### Dimanche 2 février

9h45 Sonnerie des cloches

### 10h Culte

Matthieu 5, 13-16 : invisible, mais indispensable !

John Ebbutt, pasteur

Chants 95 ; 45-09 46-05 ; 36-16 ; 67

### Mercredi

10h Recueillement à la Salle Schwander

### Jeudi

Culte dans les homes :

9h45 Montagu - 10h30 Mon Repos

Réouverture de la Blanche Eglise 1<sup>er</sup> mars 2014

A votre service, pasteur John Ebbutt

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

[www.paref2520.ch](http://www.paref2520.ch) - [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)

## Kirchgemeinde Pilgerweg Bielerssee

### Sontag 2. Februar

17.15 Uhr, Kirche Twann: KirchenSonntag 2014 - Gottesdienst zum Thema: Ganz normal anders. Mit Karin Schneider (Orgel), Vera Spöcker, Ruth Gfeller und weiteren Mitwirkenden.

### Amtswochen

13. Jan. bis 2. Feb.: Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi (079 439 50 99)

3. bis 9. Feb.: Pfrn. Brigitte Affolter (079 439 50 98)

## Paroisse catholique de La Neuveville

### Dimanche 2 février

10h Messe à l'église paroissiale / Présentation du Seigneur au temple/ journée de l'apostolat des laïcs

### Messe en semaine

Pas de messe à Mon Repos jusqu'à la mi-mars, reprise le 18 mars

- Pas de messe en semaine le matin à l'église paroissiale jusqu'à la mi-mars, reprise le 20 mars

### Catéchèse intergénérationnelle

Pour tout renseignement : 032 751 28 38 les mardis et jeudis matin de 10h à 12h/ ou par mail :

[laneuveville@cathberne.ch](mailto:laneuveville@cathberne.ch)

[www.cathberne.ch/laneuveville](http://www.cathberne.ch/laneuveville)

## Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

### Dimanche 2 février

Culte à 10h00 à Diesse, culte animé par les catéchumènes de 11<sup>ème</sup> Harmos et futurs confirmants

### Dimanche 9 février

Culte à 10h00 à Diesse, pasteur Stéphane Rouèche

### Entre ciel et terre

Mercredi 5 février, 20h00 Maison de paroisse, temps de ressourcement par le mouvement. Découverte du Shibashi avec Mme Irène Cattin. Cordiale bienvenue à chacune et chacun

### Service de voiture

Pour vous rendre au culte à Diesse: passage à 9h35 Funi Prêles; 9h40 école Prêles; 9h45 Poste Lamboing; Si le culte a lieu à Nods passage également à 9h50 centre du village de Diesse

### Contact

Président : M. Pierre-André Lautenschlager

032 315 24 40, [lauten@hispeed.ch](mailto:lauten@hispeed.ch)

Pasteur : Stéphane Rouèche,

032 315 27 37, [stroueche@gmail.com](mailto:stroueche@gmail.com)

## Paroisse de Nods

### Dimanche 2 février

10h, Diesse, culte préparé par les 11<sup>èmes</sup>.

Transport à 9h40 vers l'église

### Mardi

Conseil de paroisse, 20h. Salle du conseil

### Dimanche 9 février

10h, Nods, culte avec Sainte Cène.

**Reprise de l'Approche biblique. Pasteur Joël Pinto**

**Tous les 3èmes mercredis du mois**

### Contacts

**Pasteur desservant M. Joël Pinto**

Paroisse : 032 751 70 82 - portable : 078 717 59 94

[joel\\_pinto@bluewin.ch](mailto:joel_pinto@bluewin.ch)

Présidente de paroisse : Mme Mireille Sauser

Téléphone. 032 751 40 83, [sauser.mireille@bluewin.ch](mailto:sauser.mireille@bluewin.ch)

## Eglise adventiste de La Neuveville

### Samedi 1er février

9h15 L'église à l'étude

19h30: Culte, pasteur Cl. Masson

## Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

### Dimanche 2 février

10h00 Culte avec Serge Rossel et les Flambeaux de l'Évangile

- Culte de l'enfance: 5ème à 8ème Harmos

- Explorateurs: 1ère à 4ème Harmos

- Garderie

### Mardi

Forum des hommes de 6h25 à 7h00

### Mercredi

Au café des dames 9h15 à 11h00, prière

[www.labri.ch](http://www.labri.ch) - tél : 032 751 36 65

## Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appels d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

## PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")
- sexualité • conseil collectif des élèves concenant la contraception.

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. [www.szb-chb.ch](http://www.szb-chb.ch)

## Pharmacie

Week-end et jours fériés

le 0842 24 24 24 vous renseigne

Pendant la semaine: 0844 843 842

## Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : No 0900 900 024 (1.95 Fr. à partir du réseau fixe).

## Dentiste

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

0900 903 903 (Numéro payant Fr. 3.- min)

# Agenda

## SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE

### LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.

Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

## SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD)

### DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19

Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

## ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: lundi- vendredi de 9h à 10h30.

Tél. 032 752 10 77

## BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction

de lettres et demandes diverses.

## SECRETARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Le secrétariat, Grand-Rue 13, est ouvert lundi de 8h30- 11h30

& 14h-17h, au vendredi, jeudi fermé ou sur rdv.

Bibliothèque pour les enfants et présence pastorale le mercredi

de 15h30 à 17h. Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

Tél. 032 751 10 35 - Courriel: [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)

## SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place

de parc, est ouvert mardi et jeudi matin de 10 h à 12 h.

Adresse postale: case postale 213, 2520 La Neuveville.

Tél. 032 751 28 38 (répondeur).

Adresse e-mail: [laneuveville@cathberne.ch](mailto:laneuveville@cathberne.ch)

Site internet: [www.cathberne.ch/laneuveville](http://www.cathberne.ch/laneuveville)

## SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour

les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

## ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

## SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

## COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

## BOULANGERIES DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

## JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous

[www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch). Courriel : [laneuveville@jurabernois.ch](mailto:laneuveville@jurabernois.ch)

Tél. 032 751 49 49

## FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30

à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois

au Landeron.

## MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouverture d'avril à octobre, le dimanche de 14h30-17h30.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

[www.museelaneuveville.ch](http://www.museelaneuveville.ch) - [musee.laneuveville@bluewin.ch](mailto:musee.laneuveville@bluewin.ch)

ou Jura bernois tourisme : Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

## CHOEUR MOSAÏQUE - LA NEUVEVILLE

Répétions à 20h à la maison de la paroisse réformée

lundi 3 février répétition lundi 10 février à 20h : Assemblée

générale ordinaire / lundi 17 février répétition.

## CAFE THEATRE DE LA TOUR DE RIVE - LA NEUVEVILLE

Tél. 032 751 29 84 / [www.latourderive.ch](http://www.latourderive.ch)

Tous les spectacles sont à 20h30

Samedi 8 février Pierre Lautomme - chansons

Samedi 22 février Noël Antonini - humour

Vendredi 7 mars Mallika Hermand - chansons

Samedi 22 mars Compagnie Krayon - théâtre



**Tél 143**  
La Main Tendue